



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME DE BASKET-BALL

6 B rue de Belgique – Beaulieu 2 – 17138 PUILBOREAU

E-mail : basket.etage@orange.fr

www.basket17.fr

Procès-Verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du Comité Départemental Charente-Maritime de Basket-Ball Vendredi 14 juin 2019 à Jonzac

Remise de documents et émargement

Groupements sportifs présents : 32 sur 33.

Groupement sportif absent : Il manque le club de Ste Marie.

8 licenciés individuels présents : Patrick Bendaoud, Sébastien Brunet, Marie Cherdo, Sylvette Gourdon, Michel Juillet, André Lahondère, Yves Rigour, Orane Tapie-Nouzillat.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h30 par la Présidente, Sylvette Gourdon.

Elle remercie les représentants des clubs et les personnes présentes dont :

- Christophe Cabri, 1^{er} adjoint de la commune de la commune de Jonzac.
- Gwladys Mauret, présidente du club de Jonzac.
- Hervé Guineaud de la DDSCS.
- David Seguin secrétaire général de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Basket-Ball.

Elle excuse : Alexandre Magnant (directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Christian Bourgne, président du Comité Olympique et Sportif 17 (CDOS), Jacqueline Coraux des Médaillés des Sports et de l'Engagement Associatif.

Christophe Cabri, remercie d'avoir choisi Jonzac pour tenir cette Assemblée Générale, loin de La Rochelle. Il dit que la ville est extrêmement dynamique, culturelle et sportive et nous souhaite de bons travaux. Il propose de revenir faire une assemblée générale dans l'enceinte des Antilles. David Seguin, secrétaire général de la Ligue répond que l'Assemblée Générale 2020 de la Ligue Nouvelle-Aquitaine y est programmée.

Gwladys Mauret, nous accueille et nous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Vérification des pouvoirs : Le comité comprend 33 groupements sportifs et 8 licenciés individuels au 31 mars 2019 représentant 3907 voix. Pour la validité de l'Assemblée, les délégués doivent représenter au moins la moitié des voix, soit 1954 voix. A l'ouverture de la séance, les groupements sportifs et les licenciés individuels présents représentent un total de 3302 voix. En conséquence, les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire peuvent délibérer valablement.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Première résolution : Adoption des nouveaux statuts du comité : La FFBB, suite à son Assemblée Générale du 20 octobre 2018, nous demande de modifier nos statuts sur les principaux points suivants :

- Insertion des « Etablissements » (organismes à but lucratif) et nombre de voix (1 voix).
- Perte de la qualité de membres.
- Age des représentants et des candidats au Comité Directeur (16 ans au moins).
- Convocation à l'Assemblée Générale.
- Composition du comité directeur : 26 dont un médecin – nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées.
- Dépôt des documents sur eFFBB.

Les modifications de nos statuts ont été soumises du 10 au 13 avril 2018 et approuvées par les membres du comité directeur (21 pour, 0 abstention, 0 contre, 2 non réponses).

La convocation à l'assemblée générale extraordinaire a été envoyée le 11 avril 2019 aux clubs et membres.

Le projet des nouveaux statuts a été transmis le 23 mai 2019 aux clubs.

Ces statuts sont soumis à votre vote :

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts qui lui ont été soumis, approuve à l'unanimité, la modification des statuts du Comité départemental Charente-Maritime de Basket-Ball dans toutes ses dispositions.

Deuxième résolution : Modalités d'entrée en vigueur des nouveaux statuts :

Il est soumis l'adoption de la résolution spéciale, prévoyant que, par exception, les dispositions relatives à la composition et à la désignation du comité directeur n'entreront en vigueur qu'en 2020.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, approuve à l'unanimité, l'entrée en vigueur des nouveaux statuts à l'issue de la clôture de la présente assemblée générale.

Par dérogation, les dispositions statutaires relatives à la composition et l'élection du Comité Directeur n'entreront en vigueur que lors du prochain renouvellement des instances dirigeantes, soit en 2020.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

La Présidente, Sylvette Gourdon rend hommage à Josette Salbreux (qui a été joueuse, entraîneur, Conseiller Technique Départemental, vérificatrice aux comptes du comité et qui a consacré une grande partie de sa vie au basket), Michel Beaudinet (du club de Saujon et ancien élu du comité) et Pierre Lombard (joueur de Saintes), décédés cette saison. Elle demande de respecter une minute de silence pour eux et en mémoire de tous nos disparus.

Elections de 3 membres pour compléter le comité directeur :

Deux candidates se présentent : Valérie Cattaneo de St Xandre et Gwénaëlle Chamlong de La Jarrie.

Vote à bulletin secret.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2018

PV voté à l'unanimité.

Allocation d'ouverture de la Présidente : Sylvette Gourdon, remercie M le Maire de Jonzac de nous accueillir.

Elle rappelle que la FFBB continue la digitalisation des offres de pratique afin d'être en phase avec les nouveaux modes de consommation de ses pratiquants. Nouvelle vision du basket Français : « FFBB 2024 » en préparation des Jeux Olympiques de Paris, le « club 3.0 », les nouvelles pratiques compétitives « Basket 5x5 ou 3X3 » ou non compétitives « Vivre Ensemble VxE ». Projet ambitieux et structurant pour le futur du Basket Français. Dans son « plan infra », la FFBB offre des possibilités de construction ou d'aménagement de salles ou terrains extérieurs.

Concernant la réforme territoriale, elle rappelle que nous venons de vivre notre première saison au sein de la nouvelle grande région. Malgré l'hétérogénéité des territoires, nous travaillons sur l'harmonisation entre les 12 départements qui constituent la ligue Nouvelle-Aquitaine.

Notre Président, Pierre Dufau a fait le tour de tous les départements pour leur présenter la nouvelle politique de la ligue Nous l'avons reçu à Saintes au mois de mai. Il a aussi assisté à un de nos comités directeurs.

La ligue déménagera en septembre sur Villenave d'Ornon pour intégrer ses nouveaux locaux construits conjointement avec le CD33.

Le ministère des sports vient de créer l'Agence Nationale du Sport (ANS). Elle assurera deux missions : la haute performance et le développement des pratiques dans une seule et même structure. Née d'une longue concertation avec tous les acteurs du sport Français, cette agence est un levier pour accompagner les politiques publiques et porter les objectifs fixés par la Ministre des Sports en matière de haut niveau et de sport. Le CNDS est transféré au sein de cette agence et dès 2020, chaque Fédération déclinera ses projets sportifs fédéraux. Nous attendons de voir comment la FFBB va s'organiser.

Pour notre comité, nos priorités restent la formation des cadres, la valorisation et la pérennisation de notre filière féminine, la mise en place du championnat 3X3, le basket santé, le soutien aux sections basket Collège et Lycée, le basket école, le mini-basket ainsi que tous les projets des clubs.

Pour être encore plus proche des clubs, nous accueillons à chaque comité directeur, 5 présidents de clubs, ils sont très satisfaits de voir notre fonctionnement de plus près. Lors de ceux-ci, nous traitons rapidement l'administratif et nous travaillons la dernière heure sur un sujet spécifique pour faire évoluer le Basket dans notre département. Cette nouvelle formule sera reconduite la saison prochaine. Beaucoup de bonnes idées en ressortent.

Après étude et afin d'économiser nos frais de déplacements, nous avons fait le choix de prendre un véhicule Dokker en LDD.

Triste issue pour le club de l'ABPR 17 qui vient de déposer le bilan avec liquidation judiciaire. Gros coup dur pour la filière féminine du Nord de notre département. Nous travaillons actuellement avec le club de Rupella, la ville de la Rochelle et la FFBB, pour que ses 100 jeunes filles intègrent le club de Stade Rochelais Rupella.

Moments forts de cette saison dans notre département :

Notre équipe départementale termine 2^{ème} au TIC de Zone au Temple sur Lot.

Nos 2 équipes remportent le tournoi des Kids du week-end dernier et de belles représentations de nos équipes jeunes sur le plan régional.

Du 23 au 27 juillet prochain, l'Open de France 3X3 va se dérouler à la Rochelle sur l'esplanade Tabarly ; c'est une organisation très lourde, nous y travaillons avec la ligue Régionale. Du mardi au vendredi, nous accueillerons les clubs, les centres sociaux, les maisons de quartiers et du basket fauteuil sur les 3 terrains disponibles de 10h à 16h.

Le mardi et le mercredi soir, se déroulera le World Women League (tournoi international de 8 équipes séniors F qui cherchent à se qualifier pour les JO) avec la présence de l'équipe de France féminine ; le jeudi soir, un tournoi inter-entreprises GRDF ; le vendredi soir, le tournoi qualificatif et le samedi toute la journée l'OPEN (12 équipes séniors F et 12 équipes séniors M).

Nous avons besoin de nombreux bénévoles ainsi que la présence des équipes de clubs ; vous pouvez vous inscrire auprès de Geneviève, nous comptons sur vous ; cet événement ne se déroulera qu'une seule fois à la Rochelle.

Pour finir, n'oubliez pas notre camp d'été arbitre Michel Château agréé FFBB, il attend vos jeunes et moins jeunes du 21 au 27 juillet à La Rochelle.

Nous avons, cette année, 3 postes à pourvoir au sein du comité directeur ; suite à 2 démissionnaires pour des raisons personnelles : Christine Becker et Alain Montassier. Merci à eux pour leur travail effectué au sein du comité. Le troisième est Franck Causseque, absent et non excusé toute la saison. Il est privé de sa qualité de membre du comité.

Merci aux membres du comité qui m'entourent et travaillent dans toutes les commissions. Un remerciement tout particulier à Geneviève qui fait un travail considérable au secrétariat sans oublier Chantal, notre secrétaire administrative et tous les techniciens membres de l'ETD.

Merci à tous ceux qui nous aident dans notre fonctionnement ; le Conseil Départemental, mais aussi les collectivités locales, partenaires privilégiés des clubs et enfin à la DDCS dont l'aide et les conseils nous sont très précieux.

Elle redit merci et souhaite de bonnes vacances à tous.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB du 12 octobre 2019 :

Nous avons + de 3000 licenciés, nous aurons donc 2 représentants :

Sylvette Gourdon, présidente et Geneviève Palvadeau, secrétaire générale sont désignées pour représenter le comité à l'Assemblée Générale 2019 de Vittel.
Philippe Méjean et Céline Méchin seront suppléants. **Votée à l'unanimité.**

Rapport moral par la secrétaire générale (Geneviève Palvadeau)

Voir le Compte-Rendu dans le livret.

33 clubs cette saison, mais l'ABPR 17 vient de déposer le bilan. 3 CTC prévues la saison prochaine avec La Jarrie/ABPR17 en moins et demande de création de la CTC de Haute Saintonge reliant 4 clubs du Sud.

3930 licenciés au 10 juin, chiffre toujours en baisse (-1,6 %) et surtout en filles. Baisse également en licences contact OBE. Augmentation en licences Basket Collège, Contact Avenir et stable en Basket Santé.

Notre service civique nous à aider à lutter contre les incivilités.

Le comité a accompagné les clubs dans leurs tâches administratives et a organisé les formations des joueurs, des cadres, des OTM et des arbitres.

Cette saison a été l'occasion de démarrer la compétition en basket 3X3, de créer le challenge Mini Kids 17.

Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité

Précisions des Présidents de commissions par rapport aux comptes rendus du livret :

Commission sportive (Raphaël Ferrand) Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Remerciements à Christine Becker et Alain Montassier pour leur investissement qui se retirent.

Vote sur la possibilité en département de faire des équipes en entente si poule unique :

Contre : 0 Abstention : 0 Adopté à l'unanimité.

Tableau des montées et descentes des équipes séniors.

Questions :

En 2019/2020, est-ce qu'un joueur de 2003 (U17) pourra jouer en séniors : oui avec surclassement.

Est-ce que le championnat 3X3 sera imposé aux clubs ? oui

Concernant les dates du 3X3 : championnat 3x3 / dates coupes. La FFBB veut faire 3 phases : départemental d'octobre 2019 à mars 2020 – régional de mars à mai 2020 – national (qui est pour l'instant occulté).

Peut-on n'être licencié que pour le 3X3 ? oui.

Pourquoi pas des U20 sur 3 années d'âges ? C'est fédéral. La ligue est pour repasser à 3 ans.

Question aux clubs sur le potentiel d'avoir des équipes U20 : 4 clubs sont intéressés.

Commission 3X3 (Alain Cochet) Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Sylvain Maurice (réunion + visite lors du 1^{er} plateau de Gémozac + animation sur Jonzac)

Bilan de notre saison.

Arbitrage à expliquer.

Merci aux clubs qui ont organisés des plateaux 3X3 cette saison.

Commission Mini-Basket (Dominique Couture) Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Réunion de rentrée le samedi 21 septembre 2019 à 10h à Rochefort.

Forum en octobre 2019.

Commission Départementale des Officiels (CDO) (Philippe Méjean)

Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Camp d'été : 1 seul inscrit actuellement. S'inscrire au + vite.

Formation continue des arbitres départementaux pour la 1^{ère} fois cette saison : bon retour.
Remerciement au club de Rupella pour avoir permis cela.

Saison prochaine 2019/2020 :

- mutualisation du coût de la formation des arbitres, elle sera payée dans l'affiliation.
- caisse de péréquation en SDM2 et SDF2.

Tient à cœur la formation arbitres avec la formation technique.

Remercie les collègues de la CDO et tous les clubs qui reçoivent des formations.

Formation avec la ligue des arbitres 3x3.

Questions :

Un club dont une équipe a fait forfait général a payé la péréquation + le coût du forfait général. Cela fait cher. A mettre en discussion en comité.

Est-ce qu'une faute technique mise par un arbitre non désigné est valable ? Réponse : L'arbitre qui prend le sifflet est un officiel avec toutes les prérogatives d'un arbitre désigné.

Le coût de l'affiliation qui a augmenté et qui est jugé trop cher. Réponse : Le coût de la formation des officiels y est inclus.

Commission Statuts Règlements Qualifications (Geneviève Palvadeau)

Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Info sur la photo à fournir. En attente de consigne fédérale.

Un dossier de mutation qui ne peut être envoyé au comité pour un joueur qui ne peut avoir son autorisation médicale (exemple : pour cause de blessure dans le temps des mutations normales) : cas particulier, faire la demande de mutation dans les temps, ce joueur sera saisi non joueur et plus tard sera qualifié en joueur.

Commission technique (Aurélien Gentes) Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Remerciement à l'Equipe Technique Départementale (ETD).

Karim remercie Aurélien, l'ETD et les clubs qui prêtent les salles, et Valérie Plaire pour le sport santé.

Il signale que 4 garçons et 2 filles du 17 entrent au pôle.

Les Tickets formation sont distribués aux 10 clubs qui ont le plus augmenté en jeunes de U7 à U15.

Commission Equipements (Salles et Terrains) (Gilles Blain)

Voir le Compte-Rendu dans le livret.

Le rapport des activités est voté à l'unanimité.

Compte-rendu financier 2018/2019 (François Dussauze) voir livret.

Produits d'exploitation : 284 099,83 €

Charges d'exploitation : 285 781,64 €

Résultat d'exploitation : - 1 681,81 €

Produits financiers : 292,80 €

Résultat courant : - 1 389,01 €

Charges exceptionnelles : - 1 500,00 €

Résultat déficitaire : - 2 889,01 €

Analyse du résultat : Provisions de la dette de l'ABPR17 : 14 499,18 €

Par commission, voir livret : 35 486,52 € Salaires : 43 405,88 €

Remerciement de Chantal (secrétaire adjointe) et Aurélie (trésorière adjointe).

Rapport des vérificateurs aux comptes (Jean-Louis Joly et Christine Tastet)

Quitus au trésorier

Election des vérificateurs aux comptes

Christine Tastet et Jean-Louis Joly, sont renouvelés à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel de la saison 2019/2020 (François Dussauze)

Voir livret. Projet de budget de 304 200 euros.

Le compte-rendu financier, des vérificateurs aux comptes et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

Dispositions financières 2019/2020 (François Dussauze)

Voir les dispositions financières dans le livret.

Augmentation de 3 € + 1,5 € ligue : Prix des mutations - formation des cadres (1 emploi) – nous n'avons plus de subvention de l'aide à l'emploi

Les dispositions financières sont votées à l'unanimité.

Résultat des élections au comité directeur : 3816 votants.

Valérie Cattanéo et Gwénaëlle Chamlong obtiennent 3815 voix et sont élues au 1^{er} tour.

Remise des récompenses :

Des médailles et des lots pour les jeunes champions, un diplôme aux équipes championnes.

Diplômes aux 5 arbitres départementaux reçus : Enzo Bégaud de St Rogatien – Sébastien Chouin – Mathieu Lavidalle de Royan – Sébastien Michelet de St Agnant et Adam Péricaud de Marsilly.

Des coupes, ballons, tee-shirts et trophées pour les finalistes des 4 coupes Michel Château. Des sacs de sports et des bons d'achat de 50 € chez Casal Sport pour le MVP de chaque finale.

Trophée du « Fair Play » Yannick Méchin masculin à Jarnac Champagne.

Trophée du « Fair Play » Yannick Méchin féminin à Port d'Envaux.

Trophée Jacky Heurtebise à Royan Côte de Beauté.

Des ballons pour les clubs qui nous ont accueillis pour les stages : St Xandre – Villeneuve – Aytré – St Rogatien – La Jarrie – Saujon – Saintes.

Lettres de félicitations à Laurence Dollo (St Rogatien), Blandine Menneray (Surgères), Gwladys Mauret (Jonzac), Aurélien Gentes (Surgères), Arnaud Robin (Rupella) et Fabienne Petit (St Agnant)

Médailles de bronze de la FFBB à Dominique Couture (Rochefort), Alain Cochet (Saujon) et Claudette Bouyer (Ars-en-Ré).

Questions diverses : Néant

Interventions des personnalités

David Seguin rappelle le rôle de la nouvelle ligue qui n'a qu'un an d'existence et qui cherche encore ses marques, sait qu'il y a des problèmes de liaisons avec les territoires.

Il rappelle l'organisation de l'Open de France 3X3 à La Rochelle en juillet 2019.

Hervé Guineaud (DDCS) se félicite de la bonne tenue de notre assemblée générale.

Il note la diminution inquiétante des licenciées filles.

Il dit que la FFBB a peut-être trouvé le moyen de récupérer des licenciés grâce au 3X3.

Il rappelle le « plan du mercredi » suite à l'école à 4 jours.

Sur l'Agence du sport : changer la gouvernance du sport (collectivité territoriale – privé). 29 fédérations gèrent les subventions.

Dossier possible à déposer jusqu'au 26 juillet 2019 sur l'apprentissage.

Création de la commission territoriale sport santé : prescription d'exercice physique pour la santé.

Le sport phénomène en augmentation.

Circulaire du 12 juin : La DDCS va se réorganiser.

Rappel de l'importance d'honorer les bénévoles par le ministère.

Sylvette sollicite les clubs du Nord à proposer leur candidature pour organiser l'AG 2020.

Clôture de Sylvette Gourdon

Sylvette Gourdon remercie tous les présents et les invite au pot offert par la municipalité et au buffet offert par le comité.

L'Assemblée Générale est close à 22h15.

La Présidente
Sylvette Gourdon

La Secrétaire Générale
Geneviève Palvadeau